

**Polyculture
Élevage**

**PROTECTION DES
SOLS
ENVIRONNEMENT
GESTION DE L'EAU**

Territoire

Département de l'Ain
Territoire de la Dombes

Structure porteuse
Chambre
d'Agriculture de l'Ain



**Nombre d'agriculteurs
concernés :**
17 en 2018

Partenaires

- CUMA
- Conseil départemental
- Experts en agriculture de conservation
- Autres groupes dans le département et hors département

Contact

Jean Marc Contet
Responsable de l'équipe
Agronomie et
environnement
04 74 45 67 20
Jean-
marc.contet@ain.chambagri.fr



ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS DOMBISTES VERS L'AGRICULTURE DE CONSERVATION



Origine

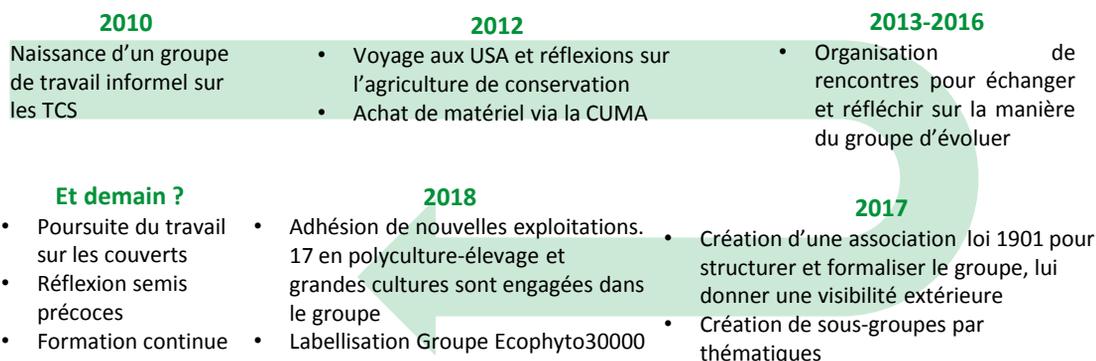
Les techniques culturales simplifiées (TCS) sont en fort développement et suscitent de nombreuses attentes de la part des agriculteurs: gain de temps, économie d'intrants, limitation de l'érosion ou encore amélioration de la vie biologique des sols et leurs fertilités. Conscient de la problématique, un groupe informel d'agriculteurs en TCS s'est constitué en 2010. En 2012 un voyage d'étude est réalisé aux USA pour approfondir le sujet notamment sur le strip-till et le semis direct en intégrant la réflexion sur les couverts végétaux. De cette rencontre sont nés des envies et projets et les agriculteurs ont identifié des besoins en formations et en accompagnement. Ils se sont alors lancés dans une réflexion approfondie pour échanger sur ces pratiques et ont sollicité la Chambre d'Agriculture de l'Ain pour les accompagner dans leur projet.



Objectif

Accompagner les agriculteurs du territoire de la Dombes dans la conduite de leurs cultures et de la gestion du sol dans une logique d'agriculture de conservation. L'objectif est de couvrir les sols, améliorer leur structure et leur fertilité et avoir une meilleure gestion de l'eau. Il est également attendu une diminution des charges, une augmentation de la biodiversité, une limitation des intrants et, pour les éleveurs, un meilleur niveau d'autonomie alimentaire.

Etapes du projet



Clefs de réussite

Projet porté par des agriculteurs volontaires avec une bonne dynamique de groupe

Qualité et souplesse de l'accompagnement

Prise de conscience de l'intérêt du sol et d'évoluer vers des systèmes résilients

Points de vigilance

La nécessité de prioriser ses actions et échanges car le sujet est vaste et les préoccupations des agriculteurs déjà nombreuses

Absence de reconnaissance des TCS à grande échelle et donc peu de financement



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07